

## Compte Rendu du Conseil Municipal du 23/03/2006

**L'AN DEUX MILLE SIX , le 23 mars** à 19h30, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 18 mars 2006, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : MM. DEL MONTE, SALVATOR, MONINO, Mmes DUPUIS, CABADA-SALAZAR, MM. MAREST, FRANCOIS, VINCENT, Mmes DERKAOUI, YONNET, MM. ORANTIN, HEDJEM, Mme MATHIS, MM. HAFIDI, KARMAN, Mme LATOUR, Adjoints au Maire,

Mme CARON, M. MONZAUGE, Mme BALU, M. GARNIER , Mmes PEJOUX , SANDT, BUISSON, M. ROZENBERG, MM. DIB, RUER, Mme KARMAN, M. AMOR, Mmes GONZALES FRETUN, GIULIANOTTI, MM. RICARD, ZOMER, Conseillers Municipaux.

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
Mme GRARE	M. MAREST	Mme AHMED	M. BEAUDET
M. PLEE	M. ROZENBERG	Mme NARRITSENS	M. ORANTIN
M. RALITE	Mme DERKAOUI	M. REGAZZI	M. DIB
Mme SAULNIER	Mme CABADA-SALAZAR	Mme RATZEL	M. MONINO
M. ROS	Mme MATHIS		

Absents : Mmes MOUALED, DELALAIN, MM. AUGY, BERTRAND, PETROVIC, Mme BACHELET, M. CAMPANA.

Secrétaire de séance : Mme MATHIS jusqu'à la question 56 puis M. HEDJEM de la question 57 à la fin.

---

### **QUESTION N° 43 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET**

**OBJET : Lecture et approbation du procès-verbal de la séance du 23 Février 2006.**

A l'unanimité

Approuve le procès-verbal de la séance du 23 février 2006.

---

### **QUESTION N° 44 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET**

**OBJET : Bilan 2004 de la communauté d'agglomération Plaine Commune.**

Donne acte au maire de la communication du rapport annuel de la communauté d'agglomération Plaine Commune pour l'année 2004

**QUESTION N° 45 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET**  
**OBJET : Approbation du budget primitif 2006 de la Commune**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» ayant voté contre, et Mme GIULIANOTTI "Alliance pour le changement à Aubervilliers" s'étant abstenue,

Est approuvé le budget primitif de l'exercice 2006, équilibré en dépenses et en recettes, comme suit :

INVESTISSEMENT

- Dépenses 37 554 496,76 euros
- Recettes 37 554 496,76 euros

FONCTIONNEMENT

- Dépenses 87 406 885,52 euros
- Recettes 87 406 885,52 euros

---

**QUESTION N° 46 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN**  
**OBJET : Vote des taux 2006 au titre des contributions directes**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» et Mme GIULIANOTTI pour "Alliance des générations pour le changement à Aubervilliers" s'étant abstenue.

Adopte pour l'année 2006 un produit attendu des trois taxes locales de 28 882 726 euros.  
Fixe les taux comme suit :

- taxe d'habitation : 13,64 %
- taxe foncier bâti : 20,85 %
- taxe foncier non bâti : 26,28 %

---

**QUESTION N° 47 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN**  
**OBJET : Subventions et participations accordées à divers établissements publics locaux et associations pour l'année 2006**

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union pour un Mouvement Populaire" et Mme GIULIANOTTI pour "Alliance des générations pour le changement à Aubervilliers" s'étant abstenus, les membres du groupe "Socialistes et Républicains" ayant voté contre la subvention pour le CICA,

Sont adoptées :

les subventions et participations suivantes :

Service	Association	Somme
COMMERCE ET ARTISANAT	COMMERCANTS NON SEDENTAIRES DES QUATRE CHEMINS	2 000,00
	ASSOCIATION COMMERCANTS NON SEDENTAIRES	4 000,00
VIE DES QUARTIERS	AUBERQUARTIERS	8 000,00
VIE ASSOCIATIVE	VILLES DESSERVIES RER B	1 670,00
	SECRETAIRES GENERAUX DU 93	200,00
	AUBERGE DES CONTEURS ET RODEURS OUBLIES	750,00
	ASSOCIATION NOUVELLE GENERATION IMMIGREE	15 000,00
	ASSOCIATION POUR LE FORUM SOCIAL D'AUBERVILLIERS	3 500,00
	AR FM AUBERVILLIERS	300,00
	AUBERVILLIERS EN FLEURS	700,00
	AUBER BREIZH	1 500,00
	ASSOCIATION AUTOUR DE VOUS	1 100,00
	BLED'ART PRODUCTION	3 000,00
Service	Association	Somme
	AMICALE CHATEAUBRIAND VOVES	300,00
	LES PETITS DEBROUILLARDS	5 000,00
	FANGA	1 000,00
	ASSOCIATION REGIONALE DES GENS DU VOYAGE	3 000,00
	HOGAR DE LOS ESPANOLES	500,00
	HOGAR EXTREMENO EN PARIS	500,00
	KIALUCERA	3 000,00
	LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	500,00
	1,2,3 LUDO	1 000,00
	LA MEDINA	2 500,00
	OPERA BLEU	2 000,00
	ASSOCIATION PHILOTECHNIQUE	500,00
	PIONNIERS DE FRANCE D'AUBERVILLIERS	1 000,00
	CLUB SCRABBLE DE LA FRETTE	400,00
	UNION FRANCAISE DES ANCIENS COMBATTANTS	900,00
	UNION TRAVAILLEURS IMMIGRES TUNISIENS	2 000,00
	VIVRE ENSEMBLE LE QUARTIER	1 000,00
	ASSOCIATION BOULLY SOLIDARITE AMIS BOULLY	15 000,00
	COMITE DEPARTEMENTAL PREVENTION ROUTIERE	900,00
	FONDATION 93	700,00
	FOYER SOCIO EDUCATIF CES DIDEROT	500,00
	FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE R. LUXEMBOURG	500,00
	FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE JEAN MOULIN	500,00
	FOYER SOCIO EDUCATIF CES PERI	500,00
	FOYER SOCIO EDUCATIF COLLEGE WALLON	500,00

	FOYER SOCIO EDUCATIF LEP D ALEMBERT	500,00
	FOYER SOCIO EDUCATIF LYCEE LE CORBUSIER	500,00
	FOYER SOCIO EDUCATIF LEP JP TIMBAUD	500,00
	FOYER SOCIO EDUCATIF LYCEE H. WALLON	500,00
	UNION LOC. DES CONSEILS PARENTS ELEVES	1 000,00
	L'ARTISANAT DES MENTEURS	2 500,00
	BOXING BEAT	14 500,00
	ECOLE PATINAGE ARTISTIQUE MODERNE	1 000,00
	CLUB INDANS CITE	15 000,00
	KARATE POUR TOUS	2 000,00
	KUNG FU BOXING CLUB	700,00
	CLUB OLYMPIQUE AUBERVILLIERS	2 000,00
	X-TREM SPORTS	1 500,00
	AMICALE DES ANIMATEURS	6 000,00
<b>Service</b>	<b>Association</b>	<b>Somme</b>
	ASSOCIATION ADULTES ET JEUNES HANDICAPES AUBERVILLIERS	1 500,00
	ASSOCIATION DE LA SANTE MENTALE LA CLAIRIERE	500,00
	PARCOURS REHABILITATION SOCIALE ADULTES NON ADAPTES	300,00
	GENERATION DIABETE 93	1 000,00
	ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DE DEFENSE DES VICTIMES DE L'AMIANTE DE LA SEINE SAINT DENIS	500,00
	ASSOCIATION BOULLYENNE DEVELOPT ET INSERTION	3 500,00
	COMITE ACTION CGT CHOMEURS AUBERVILLIERS	1 220,00
	CROIX ROUGE COMITE LOCAL	1 000,00
	ASSOCIATION EMPLOI SOLIDARITE AUBERVILLIERS	2 590,00
	HOTEL SOCIAL 93	350,00
	ASSOCIATION DE SERVICE DES FAMILLES MIGRANTES	10 000,00
	SECOURS CATHOLIQUE	900,00
	LOISIRS ET SOLIDARITE DES RETRAITES	150,00
	RETRAITES PRERETRAITES VEUF VEUVES CGT	350,00
	UNION LOC. RETRAITES ET PERSONNES AGEES	500,00
	RIRE D'ENFANTS	600,00
	AUBERVILLIERS BENEVOLES DE LA COPROPRIETE	7 500,00
	LA PART DE L'ART	3 500,00
	REGIE DE QUARTIER MALADRERIE DUBOIS	150 000,00
	BOURSE DU TRAVAIL	86 000,00
	SYNDICAT NATIONAL UNIFIE DES INSTITUTEURS	1 000,00

	UNION LOCALE SYNDICAT CGT	4 000,00
	UNION LOCALE SYNDICAT CFDT	850,00
	UNION LOCALE SYNDICAT FO	900,00
ENFANCE JEUNESSE SPORTS	CAISSE DES ECOLES	716 365,00
ENFANCE JEUNESSE SPORTS	ASSOCIATION SPORTIVE DE LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS	51 000,00
	CYCLISME MUNICIPAL AUBERVILLIERS 93	96 500,00
	C.M.AUBERVILLIERS ESCRIME	86 200,00
	FOOTBALL CLUB MUNICIPAL D'AUBERVILLIERS	283 591,00
	CLUB MUNICIPAL OMNISPORTS	527 541,65
	AUBERVACANCES LOISIRS	1 251 832,00
	OFFICE MUNICIPAL DE LA JEUNESSE D'AUBERVILLIERS	1 430 000,00
DIRECTION SANTE SOCIAL	CENTRE COMMUNAL ACTION SOCIALE	1 402 000,00
<b>Service</b>	<b>Association</b>	<b>Somme</b>
	RESEAU VILLE HOPITAL CENTRE 93	1 525,00
	CENTRE GEORGES DEVEREUX	6 860,20
	LES SENIORS D'AUBERVILLIERS	111 621,00
PERSONNEL	COMITE OEUVRES SOCIALES	457 792,17
AFFAIRES CULTURELLES	ATELIERS D ARTS PLASTIQUES	100 962,12
	THEATRE DE LA COMMUNE	391 247,00
	CINEMA LE STUDIO	172 261,00
	ACCORDEON CLUB D AUBERVILLIERS	15 000,00
	CITE MUSIQUE	14 413,00
	ETHNOART	1 000,00
	COMPAGNIE ETINCELLES	10 000,00
	FESTIVAL FILMS ART ET ESSAI 6/13 ANS	15 245,00
	SOCIETE D HISTOIRE ET DE LA VIE A AUBERVILLIERS	1 160,00
	LES LABORATOIRES D'AUBERVILLIERS	59 162,00
	VILLA MAIS D'ICI	6 000,00
	LES GRANDES PERSONNES	1 500,00
COMMUNICATION	CARREFOUR POUR L INFORMATION & LA COMMUN	617 262,00
PREVENTION SECURITE DELINQUANCE	A TRAVERS LA VILLE	42 685,00
	LIGUE DES DROITS DE L'HOMME	3 048,98
	ASSOCIATION LEO LAGRANGE DEFENSE DES CONSOMMATEURS	4 573,47
	SOS VICTIMES	7 754,00
	CDAD CONSEIL DEPARTEMENTAL ACCES AU DROIT	800,00

**QUESTION N° 48 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN**

**OBJET : Transfert de prêts garantis par la Commune de la Société SOCOFAM au profit de l'ESH LOGIKIA suite à la cession de son patrimoine immobilier**

A l'unanimité,

La Commune d'Aubervilliers accorde sa garantie à 100% pour le remboursement des emprunts 476089 et 476090 d'un montant initial de 270 292,11€ et 194 752,10€ contracté par la Société SOCOFAM auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et transférés à l'ESH LOGIKIA, conformément aux dispositions susvisées du Code de la Construction et de l'Habitation.

Les caractéristiques des prêts sont les suivants :

Caisse des dépôts et Consignations

**Prêt n° 476089**

Montant du capital restant dû : 231 736,25€ au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Echéances jusqu'en 2029

Taux : Livret A + 0,80%

**Prêt n° 476090**

Montant du capital restant dû : 169 227,23€ au 1<sup>er</sup> janvier 2006

Echéances jusqu'en 2029

Taux : Livret A + 1,30%

Le conseil municipal approuve les termes de la convention et s'engage à créer, pendant toute la durée du prêt en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

Le conseil municipal autorise le Maire à intervenir à la convention de transfert de prêts qui sera passée entre la Caisse de Dépôts et Consignations et les organismes ou, le cas échéant, à tout acte constatant l'engagement de la Commune aux emprunts visés à l'article 1<sup>er</sup>.

---

**QUESTION N° 49 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN**

**OBJET : Prorogation de la garantie communale à la SIDEC relative à un contrat de prêt concernant l'opération "ZAC MARCREUX"**

A l'unanimité,

La Ville d'Aubervilliers accorde la prorogation de garantie à la SIDEC à hauteur de 80% de quote part du prêt contracté auprès de la banque PALATINE .

les caractéristiques du prêt sont les suivantes :

Montant du capital restant dû : 1 098 000 €

Echéance : 31 décembre 2006 au lieu du 31 décembre 2005

Taux variable : Euribor 3 mois + 1,80 %

L'organisme tiendra informée la Ville d'Aubervilliers annuellement du montant principal et des intérêts restant à courir.

Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Ville s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et

place, sur simple demande de la banque concernée adressée par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

Le conseil municipal approuve les termes de l'avenant à la convention et s'engage à créer, pendant toute la durée du prêt en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

Le conseil municipal autorise le maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre le prêteur et la SIDEC et à signer l'avenant à la convention de garantie.

---

**QUESTION N° 50 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN**  
**OBJET : Adhésion de la Commune à la Fondation du Patrimoine**

A l'unanimité,

Décide d'adhérer à la Fondation du Patrimoine, Hôtel de Vigny, 10, rue du Parc Royal, 75003 Paris

La cotisation annuelle sera de 1000€ .

---

**QUESTION N° 51 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE**  
**OBJET : Règlement d'une indemnité conventionnelle à M. ALLAL Laïd concernant l'occupation d'un terrain situé 22, rue Crèvecoeur à Aubervilliers.**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus et Mme GUILIANOTTI pour "Alliance des générations pour le changement à Aubervilliers" ayant voté contre.

Autorise le maire à signer le protocole d'accord transactionnel avec M. ALLAL Laïd, concernant la libération d'un terrain communal situé 22, rue Crèvecoeur à Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 52 - RAPPORTEUR Nathalie BUISSON**  
**OBJET : Gestion des 6 logements du contingent communautaire dans le programme de 28 logements sociaux (PLS) de la SA HLM "Coopération et Famille" rue Emile Dubois à Aubervilliers.**

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de gestion du contingent entre la Communauté d'Agglomération Plaine Commune et la Ville d'Aubervilliers relative aux 6 logements de la SA HLM « Coopération et Famille » situés dans la Zac Emile Dubois.

**QUESTION N° 53 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE**

**OBJET : Construction d'un immeuble de bureaux au 72 rue Henri Barbusse. Approbation des nouveaux, programme et bilan global prévisionnel, de l'avenant au marché de maîtrise d'oeuvre et du projet de marché de travaux. Autorisation de signature**

A l'unanimité.

Approuve le nouveau programme et le nouveau bilan global prévisionnel l'opération citée en objet estimé à 4.390.000,00 € TTC.

Approuve le projet de marché de travaux en entreprise générale décomposé fonctionnellement comme suit :

- 1) terrassements – gros œuvre
- 2) ravalement
- 3) charpente – couverture - étanchéité
- 4) cloisons - doublages
- 5) menuiseries extérieures aluminium – occultations
- 6) menuiseries intérieures
- 7) métallerie
- 8) plafonds suspendus
- 9) revêtements de sol et céramiques muraux
- 10) peinture
- 11) plomberie – sanitaire
- 12) chauffage – ventilation
- 13) électricité courants forts et faibles
- 14) appareil élévateur ascenseur

Autorise le Maire, conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie à l'issue de la procédure à signer le marché subséquent.

---

**QUESTION N° 54 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE**

**OBJET : Marché de travaux connexes relatifs à la pose d'une structure démontable 10/12 rue de la Gare. Approbation du marché et autorisation de signature**

A l'unanimité.

Approuve le marché sur appel d'offres relatif aux travaux cités en objet, et autorise conformément à la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 16 mars 2006, le Maire à signer les marchés subséquents avec les sociétés ayant remis les offres les plus avantageuses.

Lot n° 1 : VRD – abattage d’arbres

Société COCHERY IDF pour un montant de 164.940,12 €TTC option 2 comprise

Lot n°2 : Maçonnerie, démolition

Société EGDC pour un montant de 174.624,20 € TTC

Lot n°3 : Clôtures et portails

Société LEMAIRE pour un montant de 71.139,28 € TTC

Lot n°4 : Electricité, éclairage extérieur

Société ENTRA pour un montant de 65.016,47 € TTC

Lot n°5 : Hangars métalliques l’offre étant irrégulière, le lot à été déclaré infructueux par la commission d’appel d’offres.

---

**QUESTION N° 55 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE**

**OBJET : Construction d'une maison de l'enfance / relocalisation du centre de loisirs Solomon. Approbation de projets de marchés, du nouveau bilan global prévisionnel et du plan de financement.**

A l'unanimité,

Approuve le nouveau bilan global prévisionnel de l’opération passant de 2,7 millions à 2 999 932,29 euros TTC, ainsi que le nouveau plan de financement.

Approuve les projets de marché (sur procédures adaptées) relatifs aux investigations de sol complémentaires et aux travaux de consolidation de sols.

---

**QUESTION N° 56 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR**

**OBJET : Demande de subventions de fonctionnement au conseil régional dans le cadre du contrat de ville 2006 - adoption des projets des associations ANGI et AUTOUR DE VOUS - reversement de la subvention régionale à ces deux associations.**

A l'unanimité,

Adopte les projets et plans de financement des trois actions présentées par les Associations ANGI et Autour de Vous .

Autorise Monsieur le Maire à solliciter les subventions de fonctionnement pour un montant de 22.867 € (vingt deux mille huit cent soixante sept euros) auprès du Conseil Régional d’Ile de France.

Les subventions obtenues seront reversées aux deux associations bénéficiaires :

- ANGI : 12 867€ (douze mille huit cent soixante sept euros)
- Autour de Vous : 10 000€ (dix mille euros)

**QUESTION N° 57 - RAPPORTEUR Josette DUPUIS**

**OBJET : Convention relative au financement de l'Accompagnement Social Lié au Logement par le Fond de Solidarité Logement**

A l'unanimité,

Autorise le maire à signer la convention relative au financement de l'accompagnement social lié au logement par le Fonds de Solidarité Logement entre le Département de la Seine-Saint-Denis et la ville d'Aubervilliers.

---

**QUESTION N° 58 - RAPPORTEUR Carmen CABADA-SALAZAR**

**OBJET : Adhésion du Pôle de Coordination Gérontologique au CLICOSS 93 (Comité de Liaison et de Coordination des Services Sociaux du 93)**

A l'unanimité,

Propose l'adhésion au CLICOSS 93 du pôle de coordination gérontologique.

Dit que les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2006.

---

**QUESTION N° 59 - RAPPORTEUR Carmen CABADA-SALAZAR**

**OBJET : Avenant à la convention entre la CNAV et la Ville relative à la fonction d'évaluation et d'organisation du plan d'actions personnalisé : aide au retour à domicile après hospitalisation.**

A l'unanimité,

Autorise le Maire à signer l'avenant à la convention avec la CNAV relative aux fonctions d'évaluation et d'organisation du plan d'actions personnalisé : aide au retour à domicile après hospitalisation.

---

**QUESTION N° 60 - RAPPORTEUR Laurence GRARE**

**OBJET : Alignement du tarif du dépassement autorisé sur le tarif de la majoration de coordination de soins.**

A l'unanimité,

Autorise l'alignement du tarif du dépassement autorisé sur le tarif de la majoration de coordination de soins (MCS) pour les consultations pratiquées au Centre de Santé.

**QUESTION N° 61 - RAPPORTEUR Laurence GRARE**

**OBJET : Convention de partenariat avec la CPAM 93 dans le cadre de l'action de prévention menée auprès des jeunes d'Aubervilliers en 2005, quartier du Marcreux**

A l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de partenariat avec la CPAM de la Seine-Saint-Denis déterminant les conditions de versement et d'utilisation de la subvention de 5 000€ accordée dans le cadre d'une action de prévention 2005 intitulée « Prévention et réduction du mal-être et de la violence chez les jeunes du quartier du Marcreux ».

---

**QUESTION N° 62 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET**

**OBJET : Travaux de réhabilitation des bâtiments A et B sis 89 rue Henri Barbusse par substitution de la ville d'Aubervilliers**

A l'unanimité,

Constate la nécessité d'une intervention d'office par la ville d'Aubervilliers pour la réalisation de travaux de substitution concernant les bâtiments A et B de la copropriété située 89, rue Henri Barbusse à Aubervilliers.

Approuve les projets de marchés de prestations intellectuelles et d'assurance dommage ouvrage, le bilan global prévisionnel estimé à 321 360 € pour une année par bâtiment et le plan de financement de l'opération.

---

**QUESTION N° 63 - RAPPORTEUR Eric PLEE**

**OBJET : Transfert de la compétence : "balades urbaines" de la ville d'Aubervilliers à la communauté d'agglomération "plaine commune" : suppression du poste à l'identique à la commune d'Aubervilliers.**

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe "Faire mieux à Gauche" et Mme GIULIANOTTI pour "Alliance des générations pour le changement à Aubervilliers" s'étant abstenus et les membres du groupe "Union pour un Mouvement Populaire" ayant voté contre,

Suite au transfert de la compétence « balades urbaines » de la ville d'Aubervilliers à la communauté d'agglomération plaine commune à compter du 1<sup>er</sup> avril 2006, le poste d'attaché affecté à l'exercice de la compétence sera transféré et supprimé du tableau des effectifs de la ville.

---

**QUESTION N° 64 - RAPPORTEUR Eric PLEE**

**OBJET : Fixation des durées de concessions et des tarifs du site cinéraire.**

A l'unanimité,

Concède les emplacements pour une période de 10 ou 15 ans, indéfiniment renouvelables.

Fixe le tarif pour l'année 2006 240 € pour 10 ans et 360 € pour 15 ans.

Les tarifs seront fixés chaque année par le conseil municipal.

---

**QUESTION N° 65 - RAPPORTEUR Abderrahim HAFIDI**

**OBJET : Création de centre de loisirs maternel et primaire dans le cadre de la construction de l'école maternelle Anne SYLVESTRE. Convention avec la caisse d'allocations familiales.**

A l'unanimité,

Approuve les termes de la convention d'aide financière à l'investissement pour la construction d'un centre de loisirs maternel d'un montant de 370.818 € (358.359 € pour les travaux et 12.459 € pour l'équipement mobilier) à intervenir entre la Caisse d'Allocations Familiales de Seine Saint-Denis et la ville d'Aubervilliers, et autorise le Maire à la signer.

---

**QUESTION N° 66 - RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Subventions aux établissements du secondaire. Année scolaire 2005/2006.**

A l'unanimité.

Alloue une subvention au profit de l'établissement suivant :

**COLLEGE JEAN MOULIN : 600 euros**

- 100 € pour le projet "Connaissance de la ville"
  - 500 € pour "De Barcelone à Santander"
- 

**QUESTION N° 67-1 RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Désignation de 3 membres du conseil municipal au conseil d'administration du comité de coopération Aubervilliers-Bouilly et solidaires.**

A l'unanimité,

Sont désignés par le conseil municipal pour participer au conseil d'administration du comité de coopération Aubervilliers-Bouilly-Solidaires:

- Madame Sophie Mathis, Adjointe au Maire
- Monsieur Daniel Garnier, Conseiller Municipal
- Monsieur Marc Ruer, Conseiller Municipal délégué

**QUESTION N° 67-2 RAPPORTEUR Daniel GARNIER**

**OBJET : Autorisation de signer une convention avec le comité de coopération Aubervilliers - Bouilly - Solidaires.**

A l'unanimité,

Autorise le maire à signer la convention avec le comité de coopération Aubervilliers-Bouilly-Solidaires.

---

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 23 H 30